

vilisatrice qui a prédisposé les aborigènes de ces contrées, ainsi que les colons, au respect et à l'attachement que tous témoignent à la couronne d'Angleterre.

Vous connaissez trop bien, Milord, le peuple du Canada, pour qu'il soit nécessaire de dire que le groupe national auquel nous appartenons se flatte avec raison de ne le céder à aucun autre dans l'accomplissement des devoirs que lui impose sa condition de sujet britannique.

Dans plusieurs circonstances, Votre Excellence a bien voulu reconnaître publiquement ces dispositions. Vos honorables appréciations s'unissent à nos convictions pour dire que le sang qui coule dans nos veines n'est point un obstacle aux sentiments de loyauté qui doivent caractériser tous les sujets de notre bien-aimée Souveraine.

Recevez, Excellence, l'assurance du respect, du dévouement et de l'obéissance parfaite que nous animons envers Son Auguste Majesté la Reine et celui qu'Elle a si bien choisi pour la représenter.

Nous vous sommes très-reconnaissants, Milord, pour l'honneur que vous nous faites aujourd'hui, et pour l'encouragement que vous avez donné au collège de Saint-Boniface par l'octroi des médailles d'honneur que les élèves de cette institution doivent à la libéralité de Votre Excellence.

Vous êtes, Vous, Milord, le Représentant de l'autorité de la Souveraine, mais je ne vous étonnerai certainement pas en ajoutant que la comtesse est, Elle, la Représentante des qualités éminentes qui distinguent Sa Gracieuse Majesté comme femme et comme mère. C'est assez dire combien nous apprécions la visite de Votre Excellence. Milady, nous vous prions de vouloir bien, ainsi que Votre noble Époux, agréer les hommages respectueux de l'archevêque et du clergé de Saint-Boniface.

Son Excellence répondit en anglais ; nous traduisons :

Monseigneur et Messieurs,

Je n'ai pas besoin de vous dire que c'est avec un grand plaisir que je me vois enfin dans les limites de la juridiction de Votre Grâce, et dans le voisinage de ces lieux où vous et votre clergé avez pendant tant d'années poursuivi votre tâche sacrée.

Votre Grâce, j'en suis persuadé, n'est pas sans savoir combien je sais comprendre et apprécier jusqu'à quel point le clergé catholique du Canada a contribué au progrès de la civilisation depuis le commencement jusqu'à aujourd'hui dans toute l'étendue de la Puissance de Sa Majesté ; et peut-être n'y a-t-il pas de pays où les travaux des missionnaires catholiques pour la civilisation soient plus remarquables et aient laissé sur le sol une empreinte plus frappante qu'ici, dans Manitoba.

Plus d'une fois, avant aujourd'hui, c'a été pour moi un devoir bien doux de rendre témoignage à la constante loyauté et au dévouement que vous et vos frères avez montrés pour la cause du bon gouvernement et de l'ordre ; les bons sentiments et l'entente patriotique que je vois régner en cette province, prouvent incontestablement l'esprit de charité et de sympathie qui anime Votre Seigneurie ainsi que son clergé envers toutes les classes de vos concitoyens.

Pour moi personnellement, c'est un grand honneur de visiter le théâtre des travaux d'un homme pour qui j'entretiens une amitié et une estime aussi sincères que celles que je ressens pour Votre Grâce, et de voir de mes yeux l'excellent résultat de vos incessants travaux et de votre infatigable abnégation et dévouement aux intérêts de votre troupeau. J'ai confiance que la Providence de Dieu fera en sorte que vos ouailles ainsi que tout le pays aient encore longtemps à bénéficier de votre administration. Permettez-moi d'assurer Votre Grâce et le clergé de votre diocèse, que nous sommes, lady Dufferin et moi, profondément reconnaissants pour la bonne et cordiale bienvenue que vous nous avez préparée.

L'EXPOSITION PROVINCIALE

Nous lisons dans le dernier numéro du *Journal de l'Instruction Publique* :

On sait que l'Exposition Provinciale s'ouvre, à Québec, le 18 septembre prochain. Le département de l'Instruction publique y prendra part, suivant l'intention exprimée par l'hon. Surintendant dans son dernier rapport.

Il serait bien à désirer que cette première tentative fût couronnée de succès, et que, grâce à la bonne volonté de tous, nous fussions en état de faire une exposition assez complète pour donner une idée exacte de notre système scolaire, de ses développements, de son efficacité.

Nous disons la bonne volonté de tous, et c'est avec intention. La loi votée à la dernière session donne, il est vrai, au gouvernement le pouvoir de promulguer des règlements "pour la tenue, l'établissement, la direction et le maintien d'expositions scolaires," mais les circonstances n'ont pas permis au gouvernement de s'autoriser de cette disposition de la loi. Les règlements n'étant pas encore promulgués, le Surintendant, en s'adressant aux commissaires d'école et aux diverses maisons d'éducation de la province, ne peut que les inviter à prendre part à l'exposition, chacun selon sa propre inspiration, non pas en vertu d'une obligation définie.

Mais le bon vouloir ne fera pas défaut, nous en sommes convaincus. Déjà plusieurs institutions ont exprimé le désir d'envoyer à Québec leur quote part de travaux, de livres et de fournitures classiques.

Nous faisons un nouvel appel à tous les amis de l'éducation. Travaux des élèves—fournitures classiques—plans ou photographies des édifices scolaires peuvent être adressés au département, qui répond de leur conservation et se charge des frais de transport.

CATASTROPHE EN MER

On télégraphie de Londres en date du 12 courant :

Le navire anglais *Avalanche*, de Londres pour la Nouvelle-Zélande, a eu une collision en vue de Portland avec le vapeur *Forest*, en destination de New-York. Les deux bâtiments ont sombré immédiatement, et quatre-vingt-seize personnes ont été noyées. L'équipage du *Forest* se composait de vingt et un matelots ; le capitaine Lackart, le second et sept autres marins ont été sauvés. L'*Avalanche* avait à son bord trente-deux soldats et cinquante passagers ; le troisième officier et deux matelots ont seuls réussi à se sauver.

Une seconde dépêche donne les détails suivants au sujet de l'accident :

Le *Forest* a frappé l'*Avalanche* entre le grand mât et le mât d'artimon ; ce dernier vaisseau a sombré immédiatement. Le *Forest*, quoique beaucoup avarié, s'est maintenu à flot pendant une couple d'heures. Trois canots furent lancés à la mer ; le seul qui n'a point sombré contenait douze personnes. Le second a chaviré et plusieurs cadavres ont été recueillis sur le rivage ; on croit que le troisième canot a péri. L'accident a eu lieu hier, à 9.30 heures, à 83 milles de Portland.

Une dernière dépêche mande que cent personnes ont péri.

UN COMBAT NAVAL

Le télégraphe nous a annoncé qu'un combat naval avait eu lieu le 23 juillet, près de Silistrie. Le *Daily News* publie à ce sujet les détails suivants qui lui sont envoyés de Tchernawpda :

Un engagement naval a eu lieu sur le Danube, à quinze kilomètres en aval de Silistrie, samedi matin, le 23 juillet. Je tiens le récit de l'affaire de trois officiers qui y ont pris part, et ils me l'ont racontée tandis que nous étions assis sous la tente de la canonnière *Fulgerul*, entre les cônes de des torpilles et les bouches noires des canons.

Trois barques faisaient une reconnaissance sur le fleuve pour découvrir la force de l'ennemi. Le *Fulgerul*, une canonnière doublée en fer, n'ayant pas plus de soixante pieds de longueur, armée d'un canon en cuivre de calibre d'une livre en barbette, et quatre sous sa poupe de fer, et commandé par le lieutenant Doubassoff ; le bateau à torpilles, *Tsezarevitch*, commandé par le lieutenant Schestakoff, armé d'un canon de quatre en barbette, et le bateau à torpilles *Plitcha*, commandé par l'enseigne Bal, armé seulement de torpilles ; les deux dernières embarcations ne sont que de petits sloops à vapeur. Toutes les trois étaient munies de six torpilles chacune, qu'un seul boulet de l'ennemi aurait pu facilement faire éclater. Ce fait donne une idée du courage indomptable des officiers et des matelots de ces actives petites barques. Je ne puis pas mieux faire que de reproduire textuellement le récit des officiers :

"Nous partîmes samedi, à quatre heures du matin, et il était onze heures du matin quand nous arrivâmes en vue du village turc de Boundjack, situé près d'un îlot du Danube. Sur une hauteur qui domine le village, nous découvrimus un camp d'avant-postes de cavalerie, comptant au-delà de 200 hommes, et, à notre surprise, nous vîmes également sur les hauteurs éloignées, un camp d'au moins 3,000 hommes.

"Nous apprêtâmes nos canons et tirâmes sur le camp au moment où nous fûmes assez proches. A notre seconde décharge, la cavalerie prit la fuite, abandonnant le camp, et le quatrième obus mit le feu aux tentes et aux arbres. Nous remouâtâmes ensuite le fleuve en doublant la pointe de l'îlot, afin de nous mettre en dehors de portée du grand camp placé sur la seconde ligne des hauteurs, lorsqu'arriva soudainement une canonnière turque dont les cheminées étaient cachées par l'îlot.

"Elle était casematée et portait quatre canons de seize centimètres de diamètre. Elle ouvrit immédiatement le feu auquel nous répondîmes vigoureusement. A ce moment, il y avait une grande confusion dans le camp placé sur les hauteurs ; les troupes d'infanterie étaient en mouvement et semblaient préparer une attaque d'artillerie de la rive.

"Nous continuâmes néanmoins à tirer sur le monitor, et nous eûmes bientôt la satisfaction de voir un obus mettre son pont en feu, mais l'incendie fut promptement éteint. Un autre coup heureux enleva son canot, et causa d'autres avaries. Un autre encore brisa la barre de son gouvernail. A maintes reprises, il s'élança vers nous ; mais alors, un coup bien dirigé le touchait, et il virait de bord pour reprendre sa promenade en remouant et en descendant la rive, au-dessous du camp.

"Voyant que notre ennemi tirait mal, nous nous approchâmes à moins de deux kilomètres, et un obus mit son pont en feu pour la seconde

fois. Le feu se propagea rapidement, et l'équipage sauta par-dessus bord et gagna la rive à la nage. Précisément à ce point du combat, arriva un second monitor armé de deux gros canons dans une seule tourelle, et de quatre autres mis en position sur le pont.

"Une compagnie de soldats, avec une batterie de sept canons, arrivait au galop du camp, et dirigeait ses canons contre nous ; pensant alors qu'il commençait à faire un peu trop chaud, nous nous retirâmes à une heure et demie, envoyant des obus de nos canons de poupe contre les flancs de fer du monitor ; mais l'ennemi, qui en avait évidemment assez, ne nous poursuivit pas. Nous avons compté douze de nos obus qui ont frappé l'ennemi, tandis que de notre côté, nous n'avons que quelques planches brisées pour prouver que nous avons été engagés dans un combat."

Ce récit d'une aventure hardie comme peut-être on n'en a jamais enregistrée, n'a été fait avec toute la modestie qui caractérise des marins accoutumés à bien faire leur devoir, et qui pensent peu au danger et aux fatigues du métier. Ces trois officiers déjà fameux par leur précédent exploit—ce sont eux qui ont fait sauter un monitor dans le canal de Matchin—sont inséparables. Ce sont des marins aussi hardis qu'il y en a jamais eu.

Le lieutenant Doubassoff est de haute stature, au teint mat et à la chevelure blonde, ressemblant au type anglais, d'une figure délicate et d'une taille mince et flexible ; c'est évidemment un gentilhomme de naissance. Il a beaucoup voyagé et est familier avec toutes les capitales européennes. Le lieutenant Schertakoff est petit et trapu, et a tout l'extérieur d'un marin ; il a le type saxon et sa voix est sympathique. L'enseigne est un Roumain tant de figure que d'extérieur. Aucun des trois n'a plus de trente ans. Les deux lieutenants sont déjà décorés de la croix de Saint-Georges pour les services qu'ils ont rendus par la destruction du monitor.

Pendant que les officiers me racontaient leur aventure, arriva une dépêche du grand-duc Alexis félicitant les officiers et les équipages de leur vaillante conduite. Les équipages furent rangés en ligne sur la côte, et le lieutenant Doubassoff leur donna lecture de la dépêche.

TREIZE A TABLE

Extrait d'une correspondance adressée de Belgique à un journal parisien, à la date du 2 juillet :

Ma dernière lettre se terminait sur une pénible impression. Au moment où je l'écrivais, une dépêche de Spa annonçait que M. Ch. Rogier, ministre d'Etat, avait été frappé d'une indisposition subite et avait été pendant les fêtes offertes par la cité spadoise à la famille royale, à l'occasion de l'inauguration des tribunes des courses sur l'hippodrome de la Sauvenière. Cette indisposition, heureusement, n'a pas eu les suites qu'un moment on avait redoutées. Dès le lendemain, l'éminent homme d'Etat s'est trouvé rétabli et a pu revenir à Bruxelles.

De cet incident, qui avait inquiété d'abord, il n'en reste, en somme, qu'un souvenir assez plaisant. Voici comment : Au banquet que la ville de Spa offrait, après les courses, au roi et à la reine, une table d'honneur avait été, comme d'habitude, disposée pour recevoir les convives de marque que Leurs Majestés désiraient avoir à leur table personnelle. M. Ch. Rogier était de ce nombre. Or, ce nombre se trouvait être, par hasard, de quatorze convives. L'indisposition du ministre d'Etat supprimant un invité, réduisait le nombre au chiffre de treize.

Grand émoi parmi les autorités ! On a beau ne pas être superstitieux, on ne tient pas, quand on a le roi et la reine pour hôtes, à les faire asséoir treize à table. C'est un chiffre malencontreux et désagréable. Que faire ? cependant, l'heure du banquet approchait et il semblait assez difficile de supprimer un treizième convive de la table royale que d'aller, au dernier moment, en recruter un quatorzième de bonne volonté, à qui il faudrait expliquer qu'il n'était pas invité pour lui faire honneur, mais pour faire appoint. Les magistrats spadois seraient peut-être encore à chercher un expédient pour se tirer d'affaire, si M. le curé-doyen de Spa n'avait eu vent de leurs perplexités. Le curé faisait, comme de juste, partie du groupe d'invités privilégiés.

—Ne vous tourmentez pas davantage, dit-il au bourgmestre ; quand on est treize à table, il y en a un, comme on dit, qui a le point de Judas. Eh bien, ce sera moi !

Et voilà comment monsieur le curé-doyen de Spa, invité à la table d'honneur, s'en fut dîner parmi les convives de la deuxième catégorie. Au cours du repas, le roi, remarquant l'absence du vénérable ecclésiastique, manifesta sa surprise. Il fallut bien alors lui conter l'aventure, qui jeta un peu de gaieté sur la réunion assombrie par la nouvelle de l'indisposition du ministre d'Etat.

LES BACHI-BOZOUKS

(SOUVENIRS DE LA GUERRE D'ORIENT, 1855)

Le Mameluck, aïeul du *Bachi-Bozouk*, a joui, à juste titre, d'une haute réputation. Mais le fils a singulièrement dégénéré : le *bachi-bozouk*, cavalier irrégulier de l'immense empire ottoman, a perdu jusqu'à cette habileté, cette grâce, cette

adresse à cheval, qui faisaient l'admiration de tous ceux qui ont vu les Mamelucks. A l'appui de ce que j'avance, je citerai un seul fait bien caractéristique, et dont j'ai été témoin : au camp de Varna, pour occuper leurs loisirs avant notre entrée dans la Dobrutchka, les *Bachi-Bozouks* se livraient au jeu du *Djerid*, espèce de fantasia, où chacun déploie son adresse en se poursuivant, en s'évitant à cheval, et qui consiste à se jeter un petit bâton.—Celui qui le reçoit est déclaré vaincu. J'ai assisté plusieurs fois à ces exercices, et je haussais les épaules, comparant ces cavaliers à ceux que j'avais vus en Afrique, dans les belles fantasias de la province de Constantine surtout. Le *Bachi-Bozouk*, sans grâce, sans adresse, maniant mal son cheval, rapproché du superbe et brillant cavalier de l'Afrique, me faisait pitié. Souvent, quelque *Spahi*, passant par là, détournait la tête pour ne pas voir et se moquer de son coreligionnaire. Tout manquait aux *Bachi-Bozouks* : chevaux, habileté, adresse, jusqu'à la fière allure du cavalier arabe, rehaussée par une richesse de harnachement, de costume, qui rappelle les plus beaux temps de la chevalerie.

Bachi-Bozouk, en turc, cela veut dire *tête folle*, et l'expression ne paraîtra pas trop dure à quiconque aura connu ces hordes barbares. Quelques mots sur l'origine de ces hommes qu'on avait eu la triste pensée d'organiser en quelques jours en corps réguliers.

A la déclaration des hostilités entre la Russie et la Turquie, la guerre sainte fut proclamée dans toute l'étendue de l'empire ottoman, et, des points les plus reculés, accoururent tous les fidèles à la défense de l'étendard du prophète.

Les Mamelucks, les Janissaires avaient été immolés, le sultan avait régularisé son armée. Toute sa force en cavalerie ne pouvait consister que dans l'élevée de ces bandes d'irréguliers qui furent autrefois redoutables, la cavalerie turque ayant toujours passé pour une des meilleures de l'Europe. L'élément de ces bandes, c'étaient les *Bachi-Bozouks*. On en vit venir des bords du Tigre, de l'Euphrate, du golfe Persique, des montagnes du Kurdistan, etc.

Au nombre de vingt-cinq ou trente mille, ils s'abattirent dans le camp d'Omer-Pacha, généralissime des troupes ottomanes. Ils devinrent bientôt un embarras pour le général turc. Impatient de se débarrasser de ces sauterelles qui lui dévoraient tout, Omer-Pacha s'empressa de nous offrir une partie de cette troupe indisciplinée. La France prit quatre mille *Bachi-Bozouks* à sa solde, et l'Angleterre, notre alliée dans la lutte, le même nombre. Je n'ai pas à m'occuper de ceux qui restèrent avec Omer-Pacha, ni des quatre mille qui échurent à l'Angleterre sous les ordres d'un brave officier de l'armée des Indes, le colonel Beatron. Rappelons seulement qu'ils furent pour l'armée de la reine un grave embarras et rien de plus. Une révolte ayant éclaté parmi eux, le colonel anglais périt en cherchant à la réprimer, et les vaisseaux anglais, embossés sur la plage, furent obligés de les mitrailler pour en venir à bout.

Un touriste est introduit par un domestique, dans une chambre d'auberge.

Le touriste, d'un air inquiet : —Dites-moi, mon ami, il n'y a pas de ces vilaines petites bêtes, qui font de si grosses ampoules ?

Le domestique, avec conviction : —Oh ! monsieur, je serais bien étonné s'il en restait... Le voyageur d'hier en a tué plus de deux cents !

Un article dont le besoin se faisait sentir depuis longtemps et qui ne vient que d'être connu, c'est le *Rénovateur* Parisien de Luby pour la chevelure. Quelques applications comme toilette ordinaire pour les cheveux sont tout ce qui est nécessaire pour rendre aux cheveux gris leur couleur primitive, après quoi une seule application par semaine suffira. Il donne à la chevelure un parfum et un luisant magnifiques, et entretient la tête fraîche et exempte de souillure. C'est le grand favori des dames pour leur toilette, en ce qu'il ne souille nullement les étoffes les plus délicates. En vente dans toutes les pharmacies, en grandes bouteilles de 50 centimes. Devins et Bolton, pharmaciens, Montréal, sont les agents pour le Canada.